

Service Commun de Documentation

Projet de service

Septembre 2024/Août 2028

Sarah HURTER-SAVIE, *Directrice du Service Commun de Documentation*

Caroline BRULEY, *Responsable du Pôle LASHS*

Contexte

Le présent projet de service du Service Commun de la Documentation (SCD) fixe le cap des activités des Bibliothèques Universitaires à échéance de quatre ans, avec l'objectif de consolider les acquis et d'anticiper les futurs besoins afin de répondre au plus près aux attentes de la communauté universitaire.

En tant qu'acteur au service de la stratégie globale de l'Université, le SCD entend confirmer son rôle de soutien à la formation et à la recherche, et contribuer à l'attractivité de l'établissement.

Ce projet de service s'inscrit ainsi en cohérence avec les grands axes de la politique de l'Université tels que définis par le Plan stratégique 2021/2025 et par le Schéma directeur de la vie étudiante 2024/2028 d'Université Côte d'Azur. Les actions menées s'appuieront également sur les grandes politiques nationales, autour de la Science Ouverte et de Services Publics + notamment.

Le projet de service sera décliné en feuilles de route annuelles, adossées à des indicateurs de suivi de l'activité et présentées à l'occasion des dialogues de gestion. Celles-ci permettront d'adapter au mieux les actions aux moyens mis à disposition, dans un souci d'évaluation et de qualité.

Ainsi, le SCD se fixe cinq grandes ambitions qui donneront le cadre de l'action des Bibliothèques Universitaires et structureront les objectifs stratégiques et opérationnels du Service pour les quatre prochaines années (2024-2028).

Les cinq ambitions du SCD

1. Être un acteur majeur de la réussite étudiante
2. Être un soutien clé pour la recherche
3. Proposer une offre de services ciblés et de qualité
4. Être un acteur connu et reconnu, dans et hors UniCA
5. S'inscrire dans la démarche RSE et QVT de l'établissement

Ces cinq ambitions s'inscrivent :

- **Dans les axes suivants du plan stratégique UniCA :**

Axe 1 - Ambition

- Objectif 1.1 : Accroître une recherche intensive
- Objectif 1.3 : Répondre aux objectifs de développement durable
- Objectif 1.4 : Promouvoir l'équité, le respect et l'inclusion

Axe 2 - Attractivité

- Objectifs 2.2 - Attirer les meilleurs talents
- Objectif 2.4 - Diffuser la culture scientifique dans le débat public
- Objectif 2.6 - Construire des partenariats solides et durables.

Axe 3 - Accompagnement

- Objectif 3.1 - Enrichir l'expérience étudiante
- Objectif 3.2 – Favoriser la solidarité
- Objectif 3.4 - Mettre en place une gestion des ressources humaines exemplaire
- Objectif 3.5 - Simplifier et moderniser le pilotage de l'Université

➤ Dans les axes suivants du Schéma Directeur de la Vie Etudiante :

- Axe 1 - Mieux accueillir les étudiants et favoriser la création de liens entre eux
- Axe 2 - Aménager des espaces favorables aux conditions de vie étudiante
- Axe 3 – Améliorer l'expérience étudiante
- Axe 4 - Optimiser la communication sur la vie étudiante
- Axe 5 - Développer les services aux étudiants

I. Être un acteur majeur de la réussite étudiante

Les BU font l'objet d'une fréquentation assidue et croissante¹. Environnement accueillant, structurant et propice à l'étude, elles sont également génératrices de lien social. Plusieurs études ont démontré que la fréquentation des bibliothèques et l'utilisation de leurs ressources documentaires sont des atouts qui viennent renforcer les chances de réussite des étudiants.

Les bibliothèques participent activement et quotidiennement à enrichir l'expérience étudiant grâce au déploiement de services en adéquation avec les besoins et usages de la communauté étudiante. En complément de l'offre documentaire (voir ambition 3, objectif stratégique 2), destinée à soutenir les formations disciplinaires dans le cadre des cursus, le SCD offre des espaces de travail, de convivialité et d'échange.

Dans ce contexte, le SCD entend consolider sa contribution dans la réussite et le bien-être étudiant, et poursuivre son action pour œuvrer contre la précarité étudiante.

1 - Améliorer, enrichir et étendre l'offre de services existants

Porté par la Mission Services aux Publics et Culture, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Améliorer la mise à disposition de petits matériels et matériels, pour faciliter les modalités de travail étudiantes
- Renforcer le renseignement et la médiation, sur place et en ligne
- Faciliter l'accès aux services

2 - Améliorer l'utilisation et le confort de travail dans les BU

Porté par la Mission Services aux Publics et Culture, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Poursuivre l'adaptation de la politique d'ouverture de la BU aux usages des étudiants
- Rénover et remettre progressivement à niveau les bibliothèques, pour offrir des espaces de travail propres et confortables au niveau thermique et en termes de luminosité
- Améliorer la signalétique des espaces et des collections, pour permettre un usage facilité des bibliothèques par le public
- Proposer une offre homogène et qualitative d'espaces différenciés pour travailler
- Contribuer activement au projet de campus Santé sur le site SJA, pour accompagner la mise en place d'une nouvelle bibliothèque de médecine

¹ Cf annexe 2, résultats de l'enquête 2023 de l'Observatoire de la Vie Etudiante : « Les bibliothèques sont de loin l'équipement que les étudiants déclarent le plus utiliser (71 % d'entre eux) ».

- Accompagner la mise en place d'une bibliothèque Inspé unique dans le cadre du projet de fusion des deux sites niçois sur le campus Liégeois
- Définir une stratégie pour l'adaptation des bâtiments aux nouveaux usages dans le cadre, notamment, de l'élaboration d'un Schéma Immobilier Pluriannuel pour les BU

3 - Consolider les formations aux compétences informationnelles

Porté par la Mission Formation des Usagers et Innovation Pédagogique, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Maintenir le dispositif de formations obligatoires et évaluées aux compétences informationnelles de niveau Licence, répondre à toute demande hors dispositif accréditation et l'adapter aux évolutions de la politique de formation de l'établissement
- Renforcer l'offre de formations de niveau Master et des formations médicales et paramédicales
- Refondre l'offre de formation doctorale en lien, notamment avec la politique d'établissement en faveur de la Science Ouverte et la mise en place de l'Atelier de la Donnée Datazur
- Sensibiliser les usagers aux impacts de l'intelligence artificielle au niveau documentaire

II. Être un soutien clé pour la recherche

Face aux nouveaux enjeux de la publication et de la gestion raisonnée des données de la recherche, le SCD s'engage auprès des chercheurs afin de les accompagner dans leurs activités de publication ainsi que dans la gestion de leurs données de recherche.

En favorisant l'intégration des principes de la Science Ouverte à chaque étape de la recherche, par le biais d'ateliers et de mise à disposition d'outils performants, les chercheurs seront acteurs d'une recherche intensive, et contribueront à la politique ouverture de la recherche portée par l'Université.

Les doctorants seront accompagnés tout au long de leur parcours afin de leur permettre d'acquérir les bonnes pratiques en matière de gestion des données, d'identité numérique et d'ouverture et diffusion de leurs travaux.

Portée par la mission Services aux Chercheurs, cette ambition décline les objectifs stratégiques suivants :

1 - Participer activement à la dynamique Science Ouverte de l'établissement

- Œuvrer pour une ouverture aussi systématique que possible des résultats de la recherche, des données, codes sources et logiciels
- Accompagner les projets de recherche dans leurs dimensions science ouverte
- Contribuer à la définition d'une position d'établissement concernant les groupements de commande en cours de renégociation, les accords transformants et les APC
- Mettre en place un circuit de gestion des APC financés sur fonds IDEX
- Favoriser les outils ouverts (notamment les outils bibliométriques dans la logique de l'appel de Barcelone)
- Promouvoir le baromètre de la science ouverte auprès de la communauté universitaire
- Refondre le site Science Ouverte

2 - Renforcer les services d'appui à la recherche

Soutenir les projets de publication de l'établissement

- Alimenter la plate-forme HAL-UniCA via l'accompagnement des chercheurs (HALathons)
- Renforcer le modèle d'EpiRevel et développer l'accompagnement aux publications ouvertes (Marathons EpiRevel)
- Consolider le dispositif des Master Classes à destination des doctorants
- Déployer le dispositif de dépôt des mémoires de Master
- Accompagner et produire des contenus informatifs autour des outils liés à la publication
- Améliorer la qualité des données et le nettoyage des référentiels en collaboration, notamment, avec les référents HAL

Renforcer les actions favorisant une gestion raisonnée des données de la recherche

- Déployer l'Atelier de la Donnée Datazur

- Mettre en œuvre les feuilles de route de l'Atelier validées par le Copil ainsi que les actions déclinées dans l'AAP pour une labellisation de l'Atelier de la Donnée Université Côte d'Azur
- Evaluer les besoins des chercheurs et déployer un service d'aide en faveur des archives de recherche

Consolider et développer les services bibliométriques

- Accompagner les chercheurs dans leurs besoins bibliométriques
- Maintenir l'appui à la D2P et à l'IDEX et au pilotage de la Recherche

III. Proposer une offre de services ciblés et de qualité

L'offre de services du SCD place l'utilisateur au cœur du dispositif et développe une culture de la médiation. Trop souvent identifiées et réduites aux activités d'acquisition et de prêt de documents, les BU sont désormais tournées vers des logiques de service adossées aux méthodologies plaçant les usagers au centre (UX).

Le SCD entend poursuivre cette stratégie² fondée sur un accueil et un accompagnement de proximité, et l'élargissement d'une offre de services sur place et à distance. Il renforcera également les actions d'évaluation de son offre, dans l'optique d'une démarche d'amélioration continue.

1 - Inscrire le SCD dans la politique de site pour une politique documentaire partagée et enrichie

Porté par la Directrice du SCD et le Département des Affaires Générales, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Clarifier le périmètre d'intervention du SCD au sein de l'Université
- Consolider la formalisation des relations avec les bibliothèques associées et les établissements composantes

2 - Mettre à disposition des usagers une offre documentaire adaptée

Porté par la Mission Politique Documentaire, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Produire un document de synthèse des fiches PDC (type feuille de route annuelle et pluriannuelle)
- Prioriser les chantiers documentaires en cohérence avec les besoins du public
- Améliorer la gestion courante des collections, avec un point d'attention concernant le récolement et le désherbage
- Consolider et préciser le périmètre de la Bibliothèque numérique Humazur
- Intégrer les collections des bibliothèques de l'INSPE dans le catalogue du SCD et structurer leur politique documentaire dans le cadre du Plan de Développement des Collections du SCD (point d'attention concernant la réforme en cours)
- Clarifier le périmètre d'accès à la documentation électronique et améliorer la gestion de ces accès
- Poursuivre le signalement des collections pour tendre vers l'exhaustivité

3 - Déployer une offre culturelle attractive

Porté par la Mission Services aux Publics et Culture, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Refondre l'offre culturelle du SCD afin de positionner les BU comme des acteurs à part entière de la politique culturelle de l'établissement
- Produire une programmation semestrielle resserrée et transversale

4 - Renforcer la démarche qualité et d'amélioration continue, en interne et à destination du public

² Un point d'attention fort est porté sur les moyens mis à disposition. Cf Annexe 3 : L'ADBU et le SNE s'associent pour appeler les pouvoirs publics à un sursaut documentaire pour défendre l'égalité des chances, l'esprit critique et l'accès aux savoirs dans les universités françaises.

Porté par la Mission Qualité, Evaluation et Aide au pilotage, la Mission Formation Continue et le Département des Affaires Générales du SCD, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Développer la formation des agents tout au long de leur vie professionnelle et favoriser l'acquisition et la transmission des compétences
- Améliorer les outils de pilotage et les documents cadres de notre activité, dont feuilles de route annuelle
- S'inscrire activement dans la logique GPEC portée par l'Université
- Participer à la politique qualité de l'établissement, dont SP +
- Participer à la politique de gestion des archives administratives de l'établissement
- Optimiser l'organisation des tâches administratives, RH et budgétaires au sein du SCD
- Mettre en œuvre les ajustements organisationnels du SCD³ : mise à jour et/ou création des nouvelles fiches de poste, mise à jour et/ou création fiches fonctions, mise à jour et/ou formalisation des nouveaux circuits

IV. Être un acteur connu et reconnu, dans et hors UniCA

Le Service Commun de la Documentation a vocation à piloter et fédérer le réseau documentaire UniCA, et à travailler avec l'ensemble des acteurs de l'Université pour mieux communiquer autour des services documentaires. Il s'agira, ainsi, afin de rendre l'offre de services encore plus accessible, désirable et adaptée aux besoins des étudiants et personnels.

Développer des partenariats forts, dans et hors de l'Université, permettra de consolider l'ancrage territorial des bibliothèques et de participer au rayonnement de l'Etablissement.

1 – Faire connaître les BU

Porté par la Mission Communication, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Augmenter la visibilité des BU et du SCD, notamment dans les espaces de communication de l'université
- Améliorer la visibilité du SCD auprès du public et de la communauté universitaire, en adaptant supports et canaux de communication
- Valoriser les collections et services, en ligne et sur place

2 – Développer les partenariats

Porté par les responsables des services, départements, missions et bibliothèque du SCD, cet objectif stratégique décline les objectifs opérationnels suivants :

- Renforcer la présence des BU et des missions dans la vie des campus/EUR/labos
- Renforcer et faire connaître les partenariats avec les services d'UniCA et développer le réseau interne : Académies IDEX, MSHS-SE, EFELIA 3IA, ...
- Créer et renforcer des partenariats avec des acteurs extérieurs à UniCA : organismes culturels, Espace Ethique Azuréen, Réseau DocAsie, BMVR, ...
- Participer au rayonnement de l'établissement en participant activement aux réseaux professionnels : CRFCB, Sudoc-PS, COUPERIN, ABES, ADBU, ...
- S'inscrire dans les dynamiques portées par l'Alliance européenne Ulysseus

V. S'inscrire dans la démarche RSE et QVT de l'établissement

Le SCD souhaite promouvoir et s'associer aux démarches et initiatives sociétales et écoresponsables qui se développent au sein de l'Université.

Actrices de proximité implantées au cœur des campus, les bibliothèques sont des lieux adaptés pour :

³ Cf Annexe 1 : ajustements organisationnels adoptés.

- Impulser de bonnes pratiques en intégrant le développement durable à leurs logiques de fonctionnement
- Développer une offre documentaire et une programmation culturelle accordant plus de place aux sujets de société
- Favoriser l'innovation et l'expérimentation dans ces domaines

Le SCD s'attachera à améliorer autant que possible les conditions de travail des équipes (confort et convivialité des espaces professionnels, dialogue, échanges de pratiques, ...), le bien-être des agents du SCD étant l'une des clés d'une médiation de qualité.

Portée par l'ensemble des missions du SCD et la Direction des Affaires générales du SCD, en s'inscrivant dans la politique DDRS de l'établissement, cette ambition se décline en 3 objectifs stratégiques :

1 - Soutenir la politique de DDRS de l'établissement

- Décliner les objectifs et services éco-responsables portés par l'Université
- S'associer aux projets de gestion éco-responsable des Campus
- Favoriser et soutenir toutes les démarches en faveur du recyclage et de la réutilisation (ouvrages et matériels) dans une logique d'économie circulaire
- Définir et mettre en œuvre une politique solidaire de don structurée et transversale aux BU du SCD, notamment avec BSF (Bibliothèques Sans Frontière)

2 - Intégrer plus fortement le volet handicap dans les actions du SCD

- Améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Améliorer l'offre de service pour les personnes en situation de handicap
- Accompagner la montée en compétence des référents handicap du SCD

3 - Renforcer les actions en faveur de la QVT

- Améliorer les espaces de travail des personnels du SCD (mobilier, configuration des bureaux, matériel mis à disposition)
- Développer et maintenir des outils communs adaptés aux pratiques professionnelles, favorisant des modalités de travail transversales et partagées
- Favoriser les moments de rencontre entre les équipes du SCD (consolider la transversalité, réunions de travail délocalisées dans les bibliothèques, journées des personnels...)
- Accompagner le dispositif porté par HSR4R pour le soutien aux chercheurs

Annexes

Annexe 1 - Ajustements organisationnels adoptés

Le Projet de service, dans son volet « Etat des lieux », comporte une dimension organisationnelle destinée à identifier et à évaluer les éventuels ajustements organisationnels nécessaires afin de :

- Garantir un fonctionnement fluide et pertinent du service au regard de l'évolution de l'état de l'art et des évolutions du contexte local et national
- Déployer une offre de services adaptée aux nouveaux besoins de la communauté universitaire (étudiants et chercheurs)
- Consolider et/ou développer les missions émergentes

Bilan de l'existant (Phase 2 du projet de service)

L'organisation et le fonctionnement du Service sont globalement satisfaisants :

- Pertinence de la transversalité
- Rôle structurant et moteur des Missions (transversales)
- Décloisonnement appréciable dans le fonctionnement quotidien des BU

Quelques ajustements sont toutefois nécessaires pour consolider les acquis :

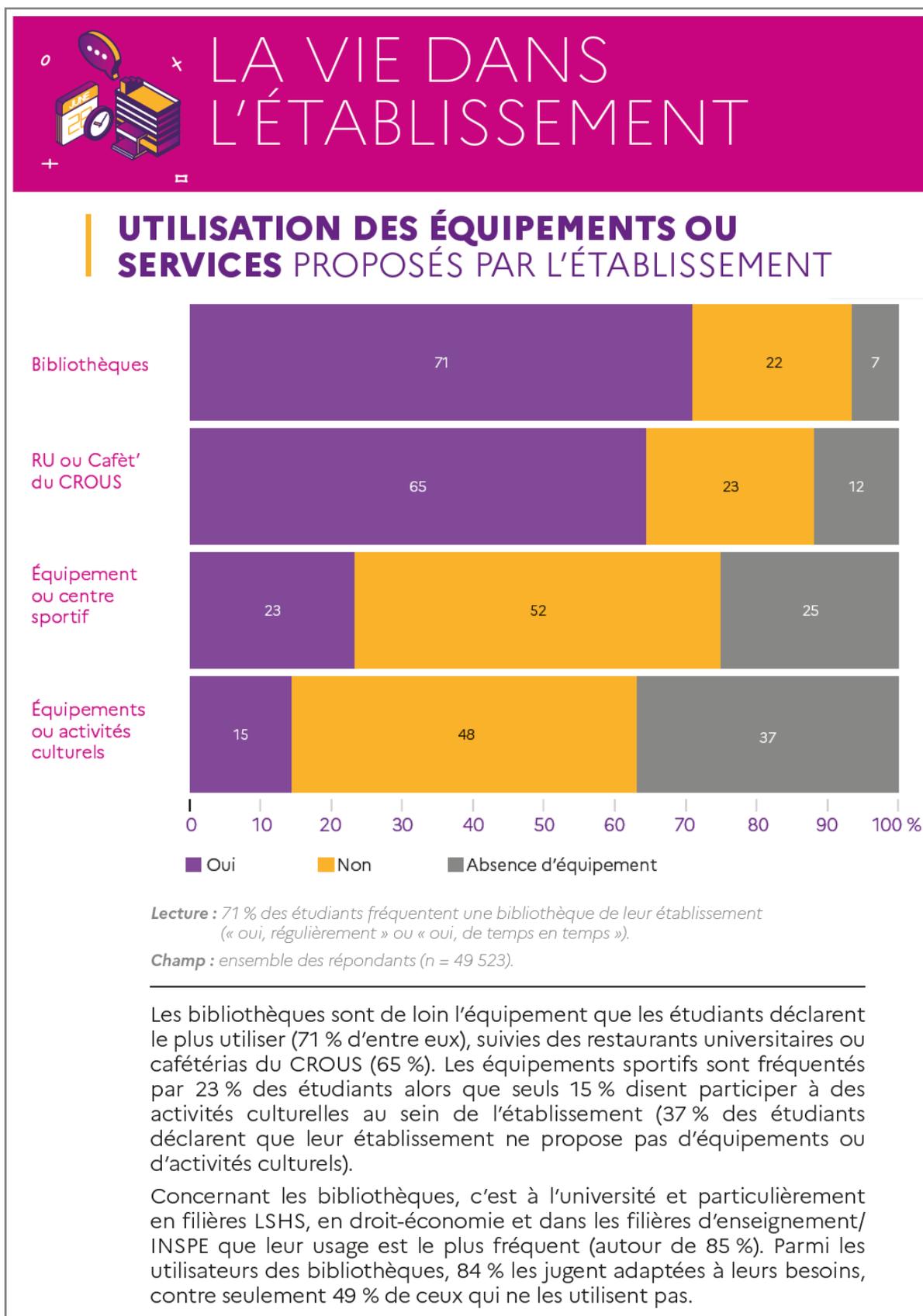
- Nécessité de revoir certains rattachements hiérarchiques
- Charges d'encadrement parfois trop lourdes
- Rattachements hiérarchiques/fonctionnels parfois incohérents/inefficients
- Périmètres de certaines Missions, Départements à clarifier

Préconisations - Les recommandations formulées à l'issue des GT de la Phase 2 pour une amélioration du fonctionnement global du SCD sont les suivantes :

- Confirmer et renforcer la transversalité
 - o Conforter les actions transversales cohérentes et partagées
 - o Produire de l'innovation et de la qualité, pour ajuster l'activité du SCD à l'évolution du métier et des besoins des publics
- Consolider les missions régaliennes (*politique documentaire, services aux publics culture, services aux chercheurs, formation des usagers*)
 - o Rattachement hiérarchique des agents ayant une majeure de leur activité en lien avec ces missions aux responsables de Missions
- Clarifier les périmètres d'activité des Missions/BU/Départements
 - o Meilleure explicitation des missions propres aux BU, au Département Sidoc et à la Mission Services aux chercheurs
 - o Rapprochement des missions relevant des Services aux Publics et de la Mission Culture BU
 - o Rattachement des gestionnaires de Pôle au DAG
- Alléger l'encadrement hiérarchique des Responsables de Pôles et de certains encadrants en BU, et apporter plus de cohérence dans les rattachements hiérarchiques/fonctionnels
- Ajuster le fonctionnement des Missions/BU/Départements
 - o Des conservateurs de bibliothèque en charge des missions, avec 60% de leur temps de travail dédié pour chaque mission régalienne
 - o A terme, des bibliothécaires responsables des bibliothèques, sauf cas particulier de la BU Lettres
 - o Deux responsables de « Regroupement de bibliothèques » comme interlocuteurs pour toutes les questions RH/management, budgétaire et bâtiminaire (bibliothèques LASHS et bibliothèques STM)
 - o Conserver une polyvalence maîtrisée dans les fiches de poste des agents, avec un point d'attention concernant les tâches qui peuvent être combinées
- Produire des organigrammes en adéquation à la réalité du fonctionnement
 - o Traduire les pratiques en cours dans un organigramme de service à jour
 - o Apporter les ajustements organisationnels identifiés comme nécessaires pour plus de fluidité et de cohérence
 - o Distinguer les organigrammes hiérarchiques des organigrammes fonctionnels

Annexe 2 – Extrait du fascicule Repère 2023 relatif à la dernière enquête de l’OVE

Ce fascicule présente une sélection de résultats de l’enquête nationale Conditions de vie des étudiants réalisée entre le 13 mars et le 21 mai 2023 par l’Observatoire national de la vie étudiante. Ci-dessous, l’extrait relatif aux bibliothèques universitaires (p.12 du fascicule)





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ADBU et le SNE s'associent pour appeler les pouvoirs publics à un sursaut documentaire pour défendre l'égalité des chances, l'esprit critique et l'accès aux savoirs dans les universités françaises

Paris, le 27 avril 2024

Dans un contexte marqué par l'affaiblissement généralisé des moyens consacrés à l'enseignement supérieur, l'ADBU et le SNE s'associent pour alerter les pouvoirs publics sur le niveau d'ores et déjà dramatiquement bas des budgets documentaires en France et sur les risques que cela fait peser sur la réussite étudiante, l'égalité des chances, l'éducation à l'esprit critique et plus largement les fondements sur lesquels s'appuie notre démocratie.

Comme le rappelait l'ADBU dans son livre blanc en septembre 2023, il n'y aura pas de formations de qualité ni d'excellence de la recherche sans une politique documentaire forte. Or, le niveau d'investissement français dans les achats d'ouvrages et de revues papier et numériques par étudiant est anormalement faible depuis de nombreuses années et désormais plus de deux fois inférieur à la plupart des pays européens.

Les ambitions de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessitent des ressources, des services et des lieux documentaires adaptés, animés par des professionnels formés en nombre suffisant. Ils contribuent à la réussite étudiante, au rayonnement de la recherche, à la diffusion de la science dans un moment où les fondements du savoir sont trop souvent remis en cause au profit de rationalités alternatives douteuses.

Poursuivre le sous-investissement dans ce domaine risque de conduire à un décrochage de l'enseignement supérieur français par rapport à ses partenaires et concurrents internationaux.

En outre, cette responsabilité ne se limite pas aux seuls cercles universitaires : le décrochage scandaleux des budgets documentaires des universités risque d'entraîner avec lui tout l'écosystème de l'édition de savoirs français qui en est directement dépendante, avec des difficultés croissantes et inquiétantes des éditeurs et libraires du secteur.

L'ADBU et le SNE appellent donc le Gouvernement, le Parlement et l'ensemble des acteurs concernés à se saisir sans délai des enjeux identifiés par le livre blanc de l'ADBU, à en débattre et créer les conditions politiques, stratégiques et de moyens pour y répondre. Il en va de la position et du développement de notre enseignement supérieur, de notre recherche et de la circulation de savoirs francophones fiables et validés, clefs des capacités de la France à répondre aux immenses défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Face au fléau de la désinformation, la France ne pourra former des citoyens éclairés sans mobiliser de manière urgente et prioritaire les moyens indispensables au développement d'une documentation universitaire de rang européen.

Références

- [Le Livre blanc de la documentation dans l'enseignement supérieur et la recherche – Plan BU 2030](#) : La dépense moyenne par étudiant des bibliothèques universitaires françaises se situait en 2022 à 63€ par étudiant, contre 151€ en moyenne pour les bibliothèques universitaires des autres pays de l'Union Européenne.
- [En 2018](#), la France n'a consacré que 10€ pour les ressources numériques pour les étudiants de premier cycle.
- [La mésinformation des jeunes à l'heure des réseaux sociaux](#) – Étude IFOP pour la fondation Reboot et la fondation Jean Jaurès.